

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MW Patrimoine, un compartiment de MW ASSET MANAGEMENT

Action : CI-P, (Capitalisation) LU1260576019

Cette SICAV est gérée par MW GESTION SA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de réaliser une appréciation du capital à moyen long terme. Son indice de référence est l'Euro Short Term Rate + 100 points de base. Pour atteindre cet objectif le Fonds investit son actif en actions, en instruments du marché monétaire, en EMTN, en obligations et en obligations convertibles d'émetteurs privés ou publics sans critère de notation.

Le Fonds est géré de façon active en référence à son indice de référence l'Euro Short Term Rate + 100 points de base et n'implique aucune contrainte au niveau de la composition du portefeuille qui est laissée à la discrétion du gestionnaire.

Dans le cas des titres obligataires, la meilleure des 3 notations parmi les 3 agences (S&P, Moody's, Fitch) et l'analyse interne de la société de gestion sera toujours celle retenue. Un titre obligataire sera ainsi considéré dans la catégorie Investment Grade, dès lors qu'il est noté au moins BBB- ou équivalent par l'une de ces 3 agences. Il sera considéré comme High Yield dès lors qu'il sera noté au mieux BB+ ou équivalent. Les titres obligataires sans notation externe seront pris en compte par l'analyse interne de la société de gestion.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% de ses actifs en titres obligataires notés High Yield y compris jusqu'à 5% d'investissement en « distressed securities » ou « defaulted securities » et en subir les risques spécifiques tel que décrit dans la partie générale du présent prospectus. Par ailleurs, certains titres acquis par le Fonds peuvent devenir des titres de type « distressed securities » ou « defaulted securities ». La société de gestion pourra décider de vendre ou de conserver ces titres en portefeuille en s'assurant que l'exposition maximale à ces titres soit à tout moment de 5%.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% en titres obligataires non notés par ces agences de notation citées ci-dessus. Le Fonds pourra aussi investir jusqu'à 20% de son actif en obligations convertibles et titres de créances assimilés.

L'allocation cible en actions pourra aller jusqu'à 50% de l'actif net du Fonds selon les anticipations du gérant. Les actions sont cotées sur des marchés réglementés de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, de l'Union Européenne, l'OCDE, les Etats-Unis, le Canada, et l'Asie.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM et des ETF, conformes à l'article 41 1 e) de la Loi de 2010, dans les limites des restrictions d'investissements telles que décrites dans le prospectus.

Le Fonds limitera son exposition au risque de change à 10% maximum de l'actif net. La couverture est effectuée par des opérations de change à terme ou par le biais d'options/futures.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% en titres obligataires de type Contingent Convertible ou « Cocos » et subir les risques spécifiques liés aux Cocos tel que décrit dans la partie générale du prospectus.

Le Fonds n'investira pas dans des produits tels que des ABS et MBS.

Le Fonds ne prévoit pas de recourir au prêt/emprunt d'actions ou de titres donnant accès au capital de sociétés.

Dans les limites des restrictions d'investissement telles que décrites dans le prospectus et dans un but de couverture et de bonne gestion du portefeuille, le Fonds peut faire usage des techniques et instruments dérivés.

Le Fonds pourra investir dans des instruments dérivés (future, options, swaps, changes à terme) dans un but de couverture et/ou d'augmentation de son exposition actions. Le recours aux dérivés pourra servir pour couvrir le risque de change.

Le Fonds ne pourra investir plus de 100% de son actif net.

Ce produit est destiné à des investisseurs souhaitant bénéficier d'une rémunération supérieure au marché obligataire tout en étant pour partie investi aux marchés des actions.

La durée de placement minimum recommandée est de 3 ans.

Jour d'évaluation : Chaque jour ouvré bancaire complet au Luxembourg et si ce n'est pas un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg le jour bancaire ouvré complet précédent.

Souscription et rachat : L'heure limite pour la réception des ordres est fixée à 15 heures (heure de Luxembourg) le Jour d'évaluation.

Le Fonds capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Cela s'explique par des investissements dans les marchés obligataires et monétaires internationaux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ces investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacents, même faible, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des Obligations : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaires ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Il convient de se référer à la note détaillée du Fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|--------------------------------------|
| Frais d'entrée | 1,50% maximum |
| Frais de sortie | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année | |
| Frais courants | 1,85% |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | 0,02% à la dernière clôture du Fonds |
| 10% de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence. | |

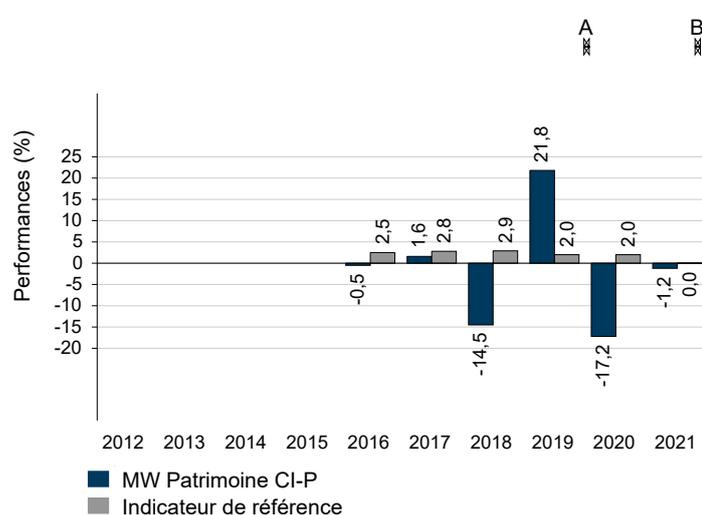
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (« Actif de Référence »). Cette comparaison s'effectue sur la période de paiement d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de décembre. Cette période de paiement correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance de la part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Et aucune commission de surperformance n'est versée dans le cas où la part surperforme son indicateur de référence même en délivrant une performance négative.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et frais" du prospectus, disponible sur le site internet www.mwgestion.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 22 juillet 2015

Date de création de l'action : 22 juillet 2015

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Euro Short Term Rate + 100 points de base.

A : Avant le 24/02/2020, l'indicateur de référence était : OAT 10 ans plus 200 points de base.

B : Avant le 20/06/2022, le nom du compartiment était : MW Rendement.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com. Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com.

La SICAV propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprise dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.mwgestion.com.

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion MW GESTION SA est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 juin 2022.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MW Patrimoine, un compartiment de MW ASSET MANAGEMENT

Action : CR-P, (Capitalisation) LU1987728018

Cette SICAV est gérée par MW GESTION SA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de réaliser une appréciation du capital à moyen long terme. Son indice de référence est l'Euro Short Term Rate + 100 points de base. Pour atteindre cet objectif le Fonds investit son actif en actions, en instruments du marché monétaire, en EMTN, en obligations et en obligations convertibles d'émetteurs privés ou publics sans critère de notation.

Le Fonds est géré de façon active en référence à son indice de référence l'Euro Short Term Rate + 100 points de base et n'implique aucune contrainte au niveau de la composition du portefeuille qui est laissée à la discrétion du gestionnaire.

Dans le cas des titres obligataires, la meilleure des 3 notations parmi les 3 agences (S&P, Moody's, Fitch) et l'analyse interne de la société de gestion sera toujours celle retenue. Un titre obligataire sera ainsi considéré dans la catégorie Investment Grade, dès lors qu'il est noté au moins BBB- ou équivalent par l'une de ces 3 agences. Il sera considéré comme High Yield dès lors qu'il sera noté au mieux BB+ ou équivalent. Les titres obligataires sans notation externe seront pris en compte par l'analyse interne de la société de gestion.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% de ses actifs en titres obligataires notés High Yield y compris jusqu'à 5% d'investissement en « distressed securities » ou « defaulted securities » et en subir les risques spécifiques tel que décrit dans la partie générale du présent prospectus. Par ailleurs, certains titres acquis par le Fonds peuvent devenir des titres de type « distressed securities » ou « defaulted securities ». La société de gestion pourra décider de vendre ou de conserver ces titres en portefeuille en s'assurant que l'exposition maximale à ces titres soit à tout moment de 5%.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% en titres obligataires non notés par ces agences de notation citées ci-dessus. Le Fonds pourra aussi investir jusqu'à 20% de son actif en obligations convertibles et titres de créances assimilés.

L'allocation cible en actions pourra aller jusqu'à 50% de l'actif net du Fonds selon les anticipations du gérant. Les actions sont cotées sur des marchés réglementés de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, de l'Union Européenne, l'OCDE, les Etats-Unis, le Canada, et l'Asie.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM et des ETF, conformes à l'article 41 1 e) de la Loi de 2010, dans les limites des restrictions d'investissements telles que décrites dans le prospectus.

Le Fonds limitera son exposition au risque de change à 10% maximum de l'actif net. La couverture est effectuée par des opérations de change à terme ou par le biais d'options/futures.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% en titres obligataires de type Contingent Convertible ou « Cocos » et subir les risques spécifiques liés aux Cocos tel que décrit dans la partie générale du prospectus.

Le Fonds n'investira pas dans des produits tels que des ABS et MBS.

Le Fonds ne prévoit pas de recourir au prêt/emprunt d'actions ou de titres donnant accès au capital de sociétés.

Dans les limites des restrictions d'investissement telles que décrites dans le prospectus et dans un but de couverture et de bonne gestion du portefeuille, le Fonds peut faire usage des techniques et instruments dérivés.

Le Fonds pourra investir dans des instruments dérivés (future, options, swaps, changes à terme) dans un but de couverture et/ou d'augmentation de son exposition actions. Le recours aux dérivés pourra servir pour couvrir le risque de change.

Le Fonds ne pourra investir plus de 100% de son actif net.

Ce produit est destiné à des investisseurs souhaitant bénéficier d'une rémunération supérieure au marché obligataire tout en étant pour partie investi aux marchés des actions.

La durée de placement minimum recommandée est de 3 ans.

Jour d'évaluation : Chaque jour ouvré bancaire complet au Luxembourg et si ce n'est pas un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg le jour bancaire ouvré complet précédent.

Souscription et rachat : L'heure limite pour la réception des ordres est fixée à 15 heures (heure de Luxembourg) le Jour d'évaluation.

Le Fonds capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Cela s'explique par des investissements dans les marchés obligataires et monétaires internationaux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ces investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacents, même faible, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des Obligations : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaires ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Il convient de se référer à la note détaillée du Fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|--------------------------------------|
| Frais d'entrée | 1,50% maximum |
| Frais de sortie | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année | |
| Frais courants | 1,88% |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | 0,00% à la dernière clôture du Fonds |
| 10% de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence. | |

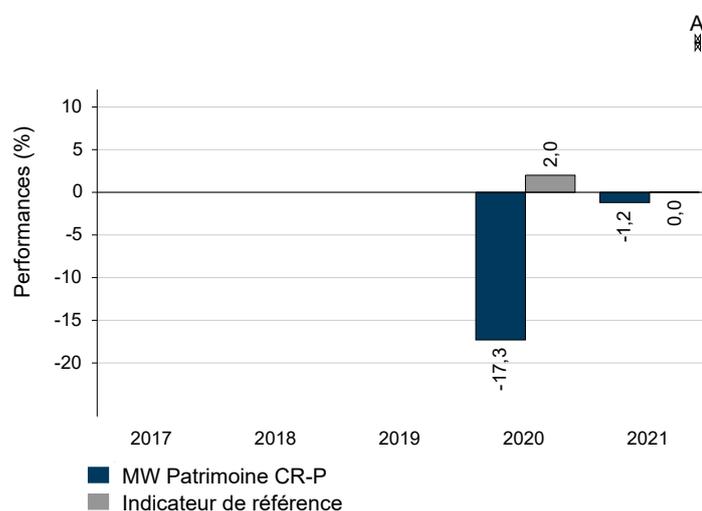
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (« Actif de Référence »). Cette comparaison s'effectue sur la période de paiement d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de décembre. Cette période de paiement correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance de la part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Et aucune commission de surperformance n'est versée dans le cas où la part surperforme son indicateur de référence même en délivrant une performance négative.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et frais" du prospectus, disponible sur le site internet www.mwgestion.com.

Performances passées



A : Avant le 20/06/2022, le nom du compartiment était : MW Rendement.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 22 juillet 2015

Date de création de l'action : 15 novembre 2019

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Euro Short Term Rate + 100 points de base.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com. Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com.

La SICAV propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprises dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.mwgestion.com.

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion MW GESTION SA est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 juin 2022.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MW Patrimoine, un compartiment de MW ASSET MANAGEMENT

Action : CS-P, (Capitalisation) LU2027598742

Cette SICAV est gérée par MW GESTION SA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de réaliser une appréciation du capital à moyen long terme. Son indice de référence est l'Euro Short Term Rate + 100 points de base. Pour atteindre cet objectif le Fonds investit son actif en actions, en instruments du marché monétaire, en EMTN, en obligations et en obligations convertibles d'émetteurs privés ou publics sans critère de notation.

Le Fonds est géré de façon active en référence à son indice de référence l'Euro Short Term Rate + 100 points de base et n'implique aucune contrainte au niveau de la composition du portefeuille qui est laissée à la discrétion du gestionnaire.

Dans le cas des titres obligataires, la meilleure des 3 notations parmi les 3 agences (S&P, Moody's, Fitch) et l'analyse interne de la société de gestion sera toujours celle retenue. Un titre obligataire sera ainsi considéré dans la catégorie Investment Grade, dès lors qu'il est noté au moins BBB- ou équivalent par l'une de ces 3 agences. Il sera considéré comme High Yield dès lors qu'il sera noté au mieux BB+ ou équivalent. Les titres obligataires sans notation externe seront pris en compte par l'analyse interne de la société de gestion.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% de ses actifs en titres obligataires notés High Yield y compris jusqu'à 5% d'investissement en « distressed securities » ou « defaulted securities » et en subir les risques spécifiques tel que décrit dans la partie générale du présent prospectus. Par ailleurs, certains titres acquis par le Fonds peuvent devenir des titres de type « distressed securities » ou « defaulted securities ». La société de gestion pourra décider de vendre ou de conserver ces titres en portefeuille en s'assurant que l'exposition maximale à ces titres soit à tout moment de 5%.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% en titres obligataires non notés par ces agences de notation citées ci-dessus. Le Fonds pourra aussi investir jusqu'à 20% de son actif en obligations convertibles et titres de créances assimilés.

L'allocation cible en actions pourra aller jusqu'à 50% de l'actif net du Fonds selon les anticipations du gérant. Les actions sont cotées sur des marchés réglementés de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, de l'Union Européenne, l'OCDE, les Etats-Unis, le Canada, et l'Asie.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM et des ETF, conformes à l'article 41 1 e) de la Loi de 2010, dans les limites des restrictions d'investissements telles que décrites dans le prospectus.

Le Fonds limitera son exposition au risque de change à 10% maximum de l'actif net. La couverture est effectuée par des opérations de change à terme ou par le biais d'options/futures.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% en titres obligataires de type Contingent Convertible ou « Cocos » et subir les risques spécifiques liés aux Cocos tel que décrit dans la partie générale du prospectus.

Le Fonds n'investira pas dans des produits tels que des ABS et MBS.

Le Fonds ne prévoit pas de recourir au prêt/emprunt d'actions ou de titres donnant accès au capital de sociétés.

Dans les limites des restrictions d'investissement telles que décrites dans le prospectus et dans un but de couverture et de bonne gestion du portefeuille, le Fonds peut faire usage des techniques et instruments dérivés.

Le Fonds pourra investir dans des instruments dérivés (future, options, swaps, changes à terme) dans un but de couverture et/ou d'augmentation de son exposition actions. Le recours aux dérivés pourra servir pour couvrir le risque de change.

Le Fonds ne pourra investir plus de 100% de son actif net.

Ce produit est destiné à des investisseurs souhaitant bénéficier d'une rémunération supérieure au marché obligataire tout en étant pour partie investi aux marchés des actions.

La durée de placement minimum recommandée est de 3 ans.

Jour d'évaluation : Chaque jour ouvré bancaire complet au Luxembourg et si ce n'est pas un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg le jour bancaire ouvré complet précédent.

Souscription et rachat : L'heure limite pour la réception des ordres est fixée à 15 heures (heure de Luxembourg) le Jour d'évaluation.

Le Fonds capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Cela s'explique par des investissements dans les marchés obligataires et monétaires internationaux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ces investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacents, même faible, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des Obligations : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaires ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Il convient de se référer à la note détaillée du Fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|---|
| Frais d'entrée | 1,50% maximum |
| Frais de sortie | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année | |
| Frais courants | 1,35% |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Pas de commission de performance pour l'exercice précédent. |
| 10% de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence. | |

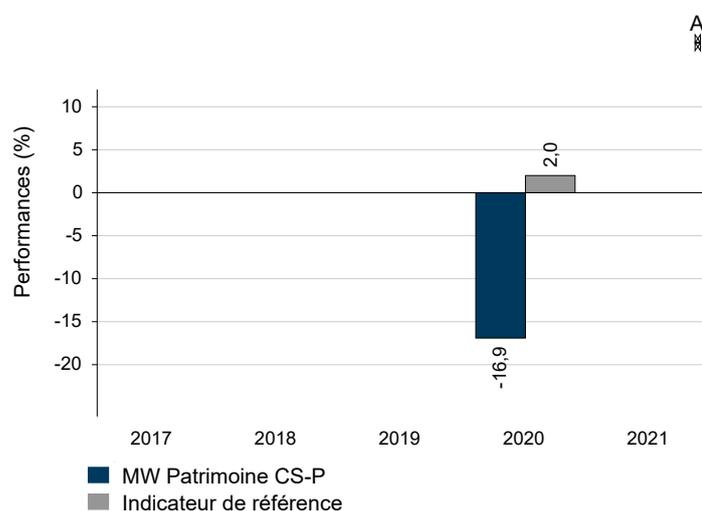
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (« Actif de Référence »). Cette comparaison s'effectue sur la période de paiement d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de décembre. Cette période de paiement correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance de la part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Et aucune commission de surperformance n'est versée dans le cas où la part surperforme son indicateur de référence même en délivrant une performance négative.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et frais" du prospectus, disponible sur le site internet www.mwgestion.com.

Performances passées



A

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 22 juillet 2015

Date de création de l'action : 8 novembre 2019

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Euro Short Term Rate + 100 points de base.

A : Avant le 20/06/2022, le nom du compartiment était : MW Rendement.

Part avec périodes d'inactivité.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com. Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com.

La SICAV propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprises dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.mwgestion.com.

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion MW GESTION SA est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 juin 2022.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MW Patrimoine, un compartiment de MW ASSET MANAGEMENT

Action : CA-P, (Capitalisation) LU2053846692

Cette SICAV est gérée par MW GESTION SA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de réaliser une appréciation du capital à moyen long terme. Son indice de référence est l'Euro Short Term Rate + 100 points de base. Pour atteindre cet objectif le Fonds investit son actif en actions, en instruments du marché monétaire, en EMTN, en obligations et en obligations convertibles d'émetteurs privés ou publics sans critère de notation.

Le Fonds est géré de façon active en référence à son indice de référence l'Euro Short Term Rate + 100 points de base et n'implique aucune contrainte au niveau de la composition du portefeuille qui est laissée à la discrétion du gestionnaire.

Dans le cas des titres obligataires, la meilleure des 3 notations parmi les 3 agences (S&P, Moody's, Fitch) et l'analyse interne de la société de gestion sera toujours celle retenue. Un titre obligataire sera ainsi considéré dans la catégorie Investment Grade, dès lors qu'il est noté au moins BBB- ou équivalent par l'une de ces 3 agences. Il sera considéré comme High Yield dès lors qu'il sera noté au mieux BB+ ou équivalent. Les titres obligataires sans notation externe seront pris en compte par l'analyse interne de la société de gestion.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% de ses actifs en titres obligataires notés High Yield y compris jusqu'à 5% d'investissement en « distressed securities » ou « defaulted securities » et en subir les risques spécifiques tel que décrit dans la partie générale du présent prospectus. Par ailleurs, certains titres acquis par le Fonds peuvent devenir des titres de type « distressed securities » ou « defaulted securities ». La société de gestion pourra décider de vendre ou de conserver ces titres en portefeuille en s'assurant que l'exposition maximale à ces titres soit à tout moment de 5%.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% en titres obligataires non notés par ces agences de notation citées ci-dessus. Le Fonds pourra aussi investir jusqu'à 20% de son actif en obligations convertibles et titres de créances assimilés.

L'allocation cible en actions pourra aller jusqu'à 50% de l'actif net du Fonds selon les anticipations du gérant. Les actions sont cotées sur des marchés réglementés de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, de l'Union Européenne, l'OCDE, les Etats-Unis, le Canada, et l'Asie.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM et des ETF, conformes à l'article 41 1 e) de la Loi de 2010, dans les limites des restrictions d'investissements telles que décrites dans le prospectus.

Le Fonds limitera son exposition au risque de change à 10% maximum de l'actif net. La couverture est effectuée par des opérations de change à terme ou par le biais d'options/futures.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% en titres obligataires de type Contingent Convertible ou « Cocos » et subir les risques spécifiques liés aux Cocos tel que décrit dans la partie générale du prospectus.

Le Fonds n'investira pas dans des produits tels que des ABS et MBS.

Le Fonds ne prévoit pas de recourir au prêt/emprunt d'actions ou de titres donnant accès au capital de sociétés.

Dans les limites des restrictions d'investissement telles que décrites dans le prospectus et dans un but de couverture et de bonne gestion du portefeuille, le Fonds peut faire usage des techniques et instruments dérivés.

Le Fonds pourra investir dans des instruments dérivés (future, options, swaps, changes à terme) dans un but de couverture et/ou d'augmentation de son exposition actions. Le recours aux dérivés pourra servir pour couvrir le risque de change.

Le Fonds ne pourra investir plus de 100% de son actif net.

Ce produit est destiné à des investisseurs souhaitant bénéficier d'une rémunération supérieure au marché obligataire tout en étant pour partie investi aux marchés des actions.

La durée de placement minimum recommandée est de 3 ans.

Jour d'évaluation : Chaque jour ouvré bancaire complet au Luxembourg et si ce n'est pas un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg le jour bancaire ouvré complet précédent.

Souscription et rachat : L'heure limite pour la réception des ordres est fixée à 15 heures (heure de Luxembourg) le Jour d'évaluation.

Le Fonds capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Cela s'explique par des investissements dans les marchés obligataires et monétaires internationaux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ces investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacents, même faible, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des Obligations : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaires ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Il convient de se référer à la note détaillée du Fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|---|
| Frais d'entrée | 1,50% maximum |
| Frais de sortie | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année | |
| Frais courants | 2,39% |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Pas de commission de performance pour l'exercice précédent. |
| 10% de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence. | |

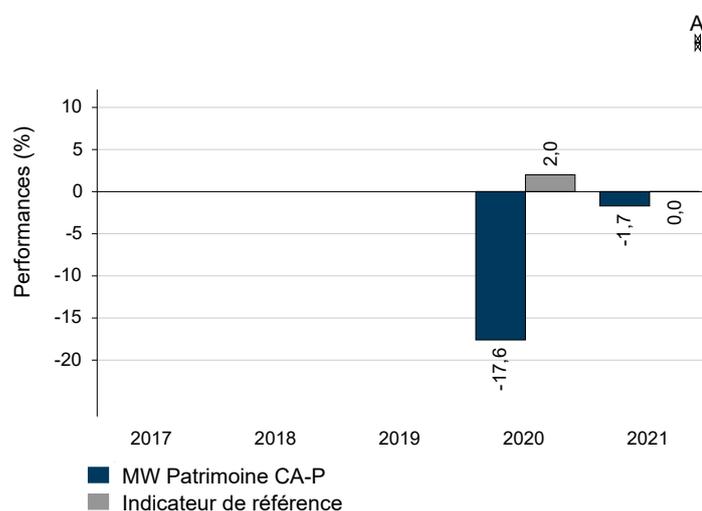
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (« Actif de Référence »). Cette comparaison s'effectue sur la période de paiement d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de décembre. Cette période de paiement correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance de la part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Et aucune commission de surperformance n'est versée dans le cas où la part surperforme son indicateur de référence même en délivrant une performance négative.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et frais" du prospectus, disponible sur le site internet www.mwgestion.com.

Performances passées



A : Avant le 20/06/2022, le nom du compartiment était : MW Rendement.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 22 juillet 2015

Date de création de l'action : 22 novembre 2019

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Euro Short Term Rate + 100 points de base.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com. Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com.

La SICAV propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprises dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.mwgestion.com.

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion MW GESTION SA est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 juin 2022.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MW Patrimoine, un compartiment de MW ASSET MANAGEMENT

Action : CG-P, (Capitalisation) LU2334080772

Cette SICAV est gérée par MW GESTION SA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de réaliser une appréciation du capital à moyen long terme. Son indice de référence est l'Euro Short Term Rate + 100 points de base. Pour atteindre cet objectif le Fonds investit son actif en actions, en instruments du marché monétaire, en EMTN, en obligations et en obligations convertibles d'émetteurs privés ou publics sans critère de notation.

Le Fonds est géré de façon active en référence à son indice de référence l'Euro Short Term Rate + 100 points de base et n'implique aucune contrainte au niveau de la composition du portefeuille qui est laissée à la discrétion du gestionnaire.

Dans le cas des titres obligataires, la meilleure des 3 notations parmi les 3 agences (S&P, Moody's, Fitch) et l'analyse interne de la société de gestion sera toujours celle retenue. Un titre obligataire sera ainsi considéré dans la catégorie Investment Grade, dès lors qu'il est noté au moins BBB- ou équivalent par l'une de ces 3 agences. Il sera considéré comme High Yield dès lors qu'il sera noté au mieux BB+ ou équivalent. Les titres obligataires sans notation externe seront pris en compte par l'analyse interne de la société de gestion.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% de ses actifs en titres obligataires notés High Yield y compris jusqu'à 5% d'investissement en « distressed securities » ou « defaulted securities » et en subir les risques spécifiques tel que décrit dans la partie générale du présent prospectus. Par ailleurs, certains titres acquis par le Fonds peuvent devenir des titres de type « distressed securities » ou « defaulted securities ». La société de gestion pourra décider de vendre ou de conserver ces titres en portefeuille en s'assurant que l'exposition maximale à ces titres soit à tout moment de 5%.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% en titres obligataires non notés par ces agences de notation citées ci-dessus. Le Fonds pourra aussi investir jusqu'à 20% de son actif en obligations convertibles et titres de créances assimilés.

L'allocation cible en actions pourra aller jusqu'à 50% de l'actif net du Fonds selon les anticipations du gérant. Les actions sont cotées sur des marchés réglementés de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, de l'Union Européenne, l'OCDE, les Etats-Unis, le Canada, et l'Asie.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM et des ETF, conformes à l'article 41 1 e) de la Loi de 2010, dans les limites des restrictions d'investissements telles que décrites dans le prospectus.

Le Fonds limitera son exposition au risque de change à 10% maximum de l'actif net. La couverture est effectuée par des opérations de change à terme ou par le biais d'options/futures.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% en titres obligataires de type Contingent Convertible ou « Cocos » et subir les risques spécifiques liés aux Cocos tel que décrit dans la partie générale du prospectus.

Le Fonds n'investira pas dans des produits tels que des ABS et MBS.

Le Fonds ne prévoit pas de recourir au prêt/emprunt d'actions ou de titres donnant accès au capital de sociétés.

Dans les limites des restrictions d'investissement telles que décrites dans le prospectus et dans un but de couverture et de bonne gestion du portefeuille, le Fonds peut faire usage des techniques et instruments dérivés.

Le Fonds pourra investir dans des instruments dérivés (future, options, swaps, changes à terme) dans un but de couverture et/ou d'augmentation de son exposition actions. Le recours aux dérivés pourra servir pour couvrir le risque de change.

Le Fonds ne pourra investir plus de 100% de son actif net.

Ce produit est destiné à des investisseurs souhaitant bénéficier d'une rémunération supérieure au marché obligataire tout en étant pour partie investi aux marchés des actions.

La durée de placement minimum recommandée est de 3 ans.

Jour d'évaluation : Chaque jour ouvré bancaire complet au Luxembourg et si ce n'est pas un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg le jour bancaire ouvré complet précédent.

Souscription et rachat : L'heure limite pour la réception des ordres est fixée à 15 heures (heure de Luxembourg) le Jour d'évaluation.

Le Fonds capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Cela s'explique par des investissements dans les marchés obligataires et monétaires internationaux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ces investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacents, même faible, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des Obligations : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaires ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Il convient de se référer à la note détaillée du Fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|--------------------------------------|
| Frais d'entrée | Néant |
| Frais de sortie | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année | |
| Frais courants | 1,85% |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | 0,00% à la dernière clôture du Fonds |
| 20% de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence. | |

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (« Actif de Référence »). Cette comparaison s'effectue sur la période de paiement d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de décembre. Cette période de paiement correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance de la part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Et aucune commission de surperformance n'est versée dans le cas où la part surperforme son indicateur de référence même en délivrant une performance négative.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et frais" du prospectus, disponible sur le site internet www.mwgestion.com.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.



A : Avant le 20/06/2022, le nom du compartiment était : MW Rendement.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com. Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com.

La SICAV propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprise dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.mwgestion.com.

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 22 juillet 2015

Date de création de l'action : 5 novembre 2021

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Euro Short Term Rate + 100 points de base.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion MW GESTION SA est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 juin 2022.